Relocalisation de 60 lits de CSSR « chateauneuf » sur le site de la tour de Gassies





DESCRIPTION DU PROJET

Projet sur concours, après sélection de 3 équipes. Concours gagné avec les architectes TLR ARCHITECTURE.

Le projet de 60 lits de SSR vient s'implanter au Nord du bâtiment principal du CMPR.

Il vient étendre naturellement l'existant en prolongeant sa colonne vertébrale de circulation. L'extension sur 2 niveaux vient ainsi se caler sur les altimétries des niveaux rez-de-jardin et rez-de-chaussée du bâtiment principal pour offrir des continuités de plain-pied sans rupture de charge avec l'existant.

Depuis un noyau central recevant le pôle de soin et la logistique de proximité, les deux ailes d'hébergement viennent ouvrir leurs bras sur le grand paysage afin de permettre aux espaces de vie commune d'avoir une vue large, d'être baignés de lumière naturelle et également pour protéger un jardin pour les personnes désorientées.

La déclivité naturelle du terrain permet d'envisager ce jardin comme un promontoire sur le paysage permettant de découvrir le site, voir sa qualité au quotidien. Tenu par des murets de gabions ancrant le projet dans le sol, il permet au regard des résidents d'être au niveau de la frondaison des arbres, au-dessus de la voirie de contournement. Cet élément nous a également donnée l'idée de proposer en option un parking pour les personnels sous le bâtiment afin de limiter l'impact visuel des voitures pour tous.

CMPR

CARACTERISTIQUES

Maîtrise d'ouvrage: UGECAM

Aquitaine

 Partenaires: TLR ARCHITECTURE (Architecte mandataire)

- AEC ingénieries (BET Structure)
- ID (BET Fluide)
- Mission: Concours sur esquisse, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR.
 - Domaine d'activités ECR
 Environnement: Ingénierie VRD (
 conception VRD, chiffrage, suivi de
 travaux),
- Montant des travaux: 4 750 000 € HT

DESCRIPTIF DE MISSION D'ECR ENVIRONNEMENT

projet VRD consiste l'aménagement des abords de l'extension du bâtiment principal CMPR. Les aménagements prévus sont un parking extérieur, les cheminements piétons, la gestion eaux pluviales, des raccordement des réseaux divers, les aménagements paysagers, la construction d'un mur en gabion et les terrassements de tous les aménagements extérieurs, ainsi que les terrassements sous le futur bâtiment.

Les phases d'études doivent tenir comptes des contraintes techniques importantes de phasage des divers travaux entre les différents corps de métiers.

ECR s'assure de la faisabilité technique de la viabilisation du futur bâtiment.

L'objectif de la conception est de réaliser un aménagement de qualité aux abords du bâtiment.

La gestion des eaux pluviales sera faite en surface par la réalisation d'un bassin enherbé à ciel ouvert.

